

Réf: Dossier 248901

Avis de constitution

SOCIETE « MAROWM CFC »

Siège ABIDJAN YOPOUGON SIDE CI CITE FRAMIRE
VILLA 34, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 08 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAROWM CFC »

Objet : LE CONSEIL, LA FORMATION, LE COMMERCE;
L'INTERMEDIATION; DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, Et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON SIDE CI CITE FRAMIRE
VILLA 34, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M GAO ODJE PAUL BARTHELEMY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10603 du 22/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68635/GTCA/RC/2023 du 22/09/2023

